

Rapport public Parcoursup session 2025

EST'M PIGIER - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

EST'M PIGIER - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (38190)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
EST'M PIGIER - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (38190)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	178	3

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires, moyennes générales figurant sur les bulletins.	Résultats scolaires, moyennes générales figurant sur les bulletins.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire, application de la méthodologie et acquisition des compétences.	Les appréciations des professeurs et l'avis du conseil de classe.	Très important
Savoir-être	Posture professionnelle (assiduité, appréciation globale des professeurs)	Bulletins de notes de 1ère et de Terminale pour : implication dans les cours, assiduité tout au long de la scolarité, appréciation globale des professeurs	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel (cohérence du projet et connaissances du métier)	Connaissances des métiers de l'immobilier et des débouchés. Connaissances des qualités requises pour intégrer les métiers de l'immobilier.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activité péri ou extra-scolaires, liés à l'engagement citoyen (service civique, vie associative, activités sportives, artistiques ou culturelles, etc..)	Activités et centres d'intérêt mentionnés sur le CV et la fiche Avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Un avis défavorable des professeurs
- Une attitude inadaptée en classe
- Un niveau scolaire inférieur aux attendues de la formation

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Compte tenu du peu de candidatures impliquant des lycéens participant aux cordées de la réussite cette année, la prise en compte de ce critère n'a pas été déterminant.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Nous sélectionnons les candidats sur deux critères pour un total de 12 points :

- **L'attitude, le travail et l'assiduité en classe** : en examinant les bulletins de notes et les appréciations des professeurs, nous prenons en compte l'assiduité et l'implication dans les cours. Nous notons ce critère sur 6.
- **Le projet et la motivation** à poursuivre dans cette voie : en examinant le CV et la lettre de motivation nous examinons la cohérence du projet et la connaissance du domaine visé. Nous notons ce critère sur 6.

Si le candidat obtient une note égale ou supérieure à 6/12 il est admis dans la formation, sinon il est refusé.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous vous conseillons de fournir un **travail assidu**, tout au long de votre parcours, qui doit se ressentir dans vos appréciations. Nous vous conseillons également de **personnaliser votre candidature** : Soignez le CV, écrivez une lettre de motivation adaptée au domaine visé en sortant des tournures de phrases trop générales. Vous devez mettre en avant votre attrait pour cette filière, évoquez vos compétences, vos connaissances ou encore vos centres d'intérêts (engagement associatif, activités extra-scolaires, sportives, etc).

Enfin, n'hésitez pas à vous rendre aux **Journées Portes Ouvertes** afin de rencontrer l'équipe pédagogique, échanger avec les étudiants et visiter l'école. L'important est de trouver une formation qui vous correspond, une équipe disponible pour les étudiants et de se sentir bien dans les locaux.

Signature :

Pascale MEOTTI,

Chef d'établissement de l'établissement EST'M
PIGIER